



La Réunion-Mayotte

L'emploi salarié par catégorie d'entreprises de 2008 à 2017

à La Réunion

Le dynamisme des entreprises de taille intermédiaire porte l'emploi salarié marchand

Entre 2008 et 2017, 9 500 emplois sont créés dans le secteur marchand hors agriculture à La Réunion. Dans tous les secteurs, l'emploi augmente sauf dans la construction, particulièrement impactée par la crise économique de 2007-2008. Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et les microentreprises contribuent le plus aux créations d'emplois salariés. Cette croissance est la conjugaison d'emplois créés par les entreprises pérennes et d'un solde nettement positif entre les emplois générés par les entreprises nouvellement créées et celles qui ont disparu.

Le poids des ETI dans l'emploi salarié se renforce nettement entre 2008 et 2017, passant de 16 % à 23 %. Cette hausse est liée autant à leur dynamique propre, qu'à l'apport des PME devenant des ETI sous l'effet du franchissement de catégorie lié à la croissance de leurs effectifs. À l'inverse, les microentreprises regroupent une part plus faible des emplois en 2017 (26 % contre 31 % en 2008). En effet, sur la période, beaucoup d'entre elles changent de catégorie du fait de leur développement ou du rachat par des structures plus grandes, principalement des PME. Le poids de l'emploi dans les grandes entreprises reste stable sur la période : si elles suppriment des emplois, elles en engrangent dans le même temps grâce à des apports externes, en particulier le rachat d'ETI.

Les zones d'emploi Ouest et Sud de La Réunion cumulent à elles seules les trois quarts des créations d'emplois sur la période 2008-2017. C'est au Nord que les grandes entreprises et les ETI sont les plus implantées.

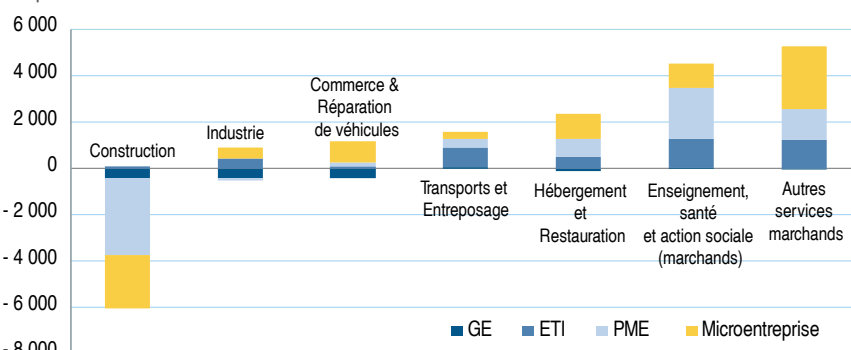
Gaëlle Rabaey, Insee

En 2017 à La Réunion, 59 000 établissements composent le secteur marchand non agricole, dont 16 000 établissements employeurs. Ces derniers emploient 126 000 salariés (0,8 % des emplois de l'ensemble du territoire français hors Mayotte).

Au cours du temps, les entreprises évoluent. Certaines se créent ou ferment quand d'autres peuvent changer de **catégorie d'entreprises**. L'analyse de l'évolution de l'emploi salarié par la seule comparaison des stocks d'emplois par catégorie masque ces modifications. En effet, certaines microentreprises sont par exemple devenues des petites et moyennes entreprises (PME), réduisant ainsi l'emploi des microentreprises sur la

1 Une destruction massive d'emplois dans la construction, mais de fortes créations dans les services marchands

Évolution de l'emploi salarié marchand selon le secteur d'activité et la catégorie d'entreprises entre 2008 et 2017 à La Réunion



Note : GE : grande entreprise ; ETI : entreprise de taille intermédiaire ; PME : petite et moyenne entreprise.

Champ : emploi salarié des établissements localisés à La Réunion des entreprises du secteur marchand, hors agriculture et hors intérimaires.

Lecture : à La Réunion, entre 2008 et 2017, hors changements de catégorie, le secteur de la construction enregistre 3 300 destructions d'emplois dans les PME, 2 300 dans les microentreprises, 400 dans les GE et 100 créations d'emplois au sein des ETI.

Source : Insee, REE, Lifi, Clap, Flores.

photographie finale, alors même que celles-ci ont créé de l'emploi avant de changer de catégorie.

Cette étude, par une approche dynamique de l'emploi, permet de prendre en compte les flux entre les catégories, d'attribuer à chacune les créations ou suppressions d'emplois et ainsi d'avoir une analyse plus fine de l'évolution de l'emploi.

L'emploi augmente dans tous les secteurs, sauf dans la construction

Entre 2008 et 2017, à La Réunion, l'emploi salarié augmente de 9 500 personnes (+ 8 %) dans les établissements du secteur marchand non agricole. Si sa dynamique a souffert de la crise économique et financière de 2007-2008 au début de la période, il est finalement en hausse dans quasiment tous les secteurs (figure 1). Fait néanmoins exception la construction, où l'emploi a fortement chuté (- 6 000, soit - 30 % sur la période). Il avait atteint un point haut juste avant cette crise sous l'effet des grands travaux d'aménagement réalisés sur l'île et des incitations à la construction de logements par des mesures de défiscalisation. Sans prendre en compte les changements de catégorie d'entreprises, les destructions d'emplois dans ce secteur impactent massivement les microentreprises et les PME. À l'inverse, l'emploi est particulièrement dynamique dans les services.

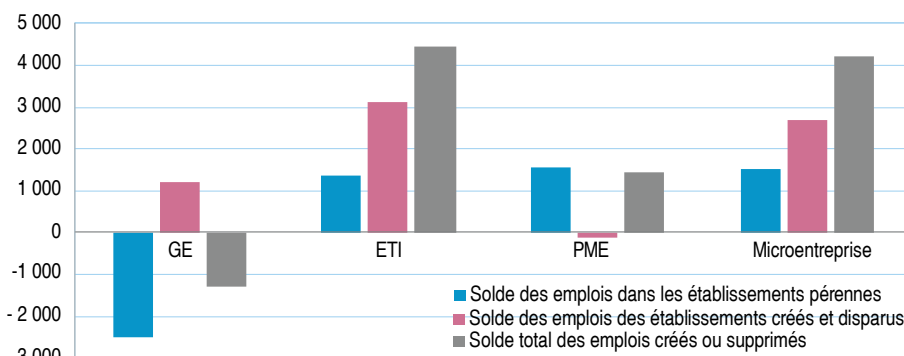
Les ETI et les microentreprises créent le plus d'emplois

Tous secteurs confondus, hors changements de catégorie d'entreprises, ce sont les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et les microentreprises qui créent le plus d'emplois : respectivement 4 500 et 4 200 (figure 2). Pour ces deux catégories d'entreprises, les créations d'emplois émanent pour les deux tiers de la création de nouveaux établissements (effet « démographique »), et pour un tiers des établissements pérennes. Pour les ETI, les emplois générés par les établissements créés sur la période excèdent largement ceux détruits par les établissements ayant cessé leur activité (+ 4 200 contre -1 100). Dans le même temps, dans les établissements pérennes des ETI, l'emploi augmente (+ 1 400). Les créations d'emplois sont en hausse dans l'ensemble des secteurs. C'est en particulier le cas dans les services qui comptabilisent 3 800 emplois supplémentaires, dont 800 créés par les entreprises pérennes du secteur des transports et entreposage.

Dans les microentreprises, les services marchands sont aussi les principaux contributeurs à la création d'emplois (3 800 emplois créés). Pour les entreprises de petite taille comme les microentreprises, la

2 Les ETI et les microentreprises, principales contributrices des créations d'emplois salariés à La Réunion

Soldes des créations et suppressions d'emplois selon la catégorie d'entreprises entre 2008 et 2017 à La Réunion



Note : GE : grande entreprise ; ETI : entreprise de taille intermédiaire ; PME : petite et moyenne entreprise.

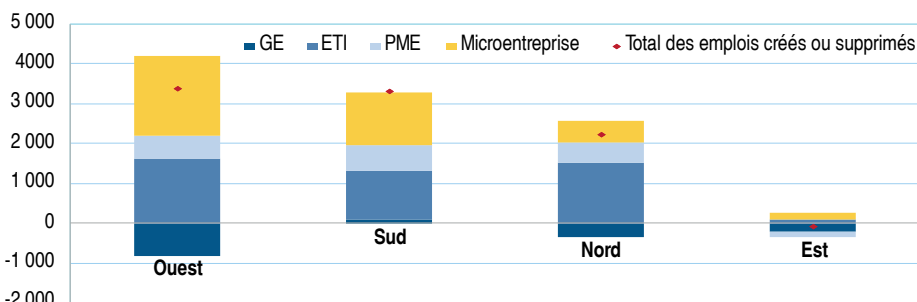
Champ : emploi salarié des établissements localisés à La Réunion des entreprises du secteur marchand, hors agriculture et hors intérimaires.

Lecture : les 4 200 emplois créés par les microentreprises entre 2008 et 2017 à La Réunion sont la somme du solde des emplois créés et supprimés par les établissements pérennes (1 500) et du solde des emplois des établissements créés et disparus (2 700) sur la période.

Source : Insee, REE - Lifi - Clap - Flores.

3 Les trois quarts des emplois créés dans les zones d'emploi Ouest et Sud de La Réunion entre 2008 et 2017

Nombre d'emplois créés ou supprimés par catégorie d'entreprises et par zone d'emploi entre 2008 et 2017 à La Réunion



Note : GE : grande entreprise ; ETI : entreprise de taille intermédiaire ; PME : petite et moyenne entreprise.

Champ : emploi salarié des établissements localisés à La Réunion des entreprises du secteur marchand, hors agriculture et hors intérimaires.

Lecture : entre 2008 et 2017, dans l'Ouest, 2 000 emplois sont créés dans les microentreprises, 1 600 dans les ETI, 600 dans les PME et 800 sont détruits dans les GE.

Source : Insee, REE, Lifi, Clap, Flores.

Créations et suppressions d'emplois : la convention dynamique

Quatre catégories d'entreprises sont distinguées selon leur taille : les microentreprises, les petites et moyennes entreprises (PME), les établissements de taille intermédiaire (ETI), et les grandes entreprises (GE). S'il est relativement aisé de décrire et de comparer, à une date donnée, les grands ensembles d'entreprises, étudier la dynamique de l'emploi par catégorie d'entreprises est beaucoup plus difficile : la variable étudiée (l'emploi) influe directement sur la variable qui sert à la catégoriser (la catégorie d'entreprises). En effet, quand une entreprise change de catégorie, par exemple de PME à ETI, parce qu'elle a créé de l'emploi, faut-il attribuer l'augmentation de l'emploi aux PME ou aux ETI ?

Proposée en 1996, l'approche dynamique, qui a rassemblé le plus d'avis favorables dans les débats entre économistes, est retenue pour cette étude. Elle consiste à répartir l'évolution de l'emploi en fonction des seuils définissant les catégories d'entreprises. Ainsi, si une microentreprise compte 7 salariés en 2014 et devient une PME de 15 salariés en 2015, le seuil déterminant la limite entre les microentreprises et les PME étant de 9 salariés, 2 emplois sont attribués aux créations d'emplois des microentreprises et 6 aux créations d'emplois des PME. En revanche, si une microentreprise de 7 salariés est rachetée par une PME, il n'y a ni création, ni suppression d'emploi : il y a un flux de 7 salariés des microentreprises vers les PME.

création ou la suppression d'un établissement correspond le plus souvent à l'entreprise elle-même. Pour les entreprises plus grandes comme les ETI, il s'agit presque toujours de la création ou de la suppression d'un établissement au sein d'une même entreprise :

il est rare qu'une nouvelle entreprise soit directement une ETI.

Les PME ne créent de leur côté que 1 500 emplois entre 2008 et 2017, tous induits par les établissements pérennes. L'effet démographique est nul pour cette

catégorie d'entreprises, avec autant d'emplois créés dans les nouveaux établissements que d'emplois détruits dans ceux ayant cessé leur activité.

À l'inverse, comme dans la plupart des régions françaises, les établissements réunionnais des grandes entreprises (GE) détruisent des emplois salariés entre 2008 et 2017. En effet, si le solde des emplois lié à la démographie des établissements est positif comme pour les ETI et les microentreprises (+ 1 200 emplois), il ne compense qu'en partie les destructions importantes d'emplois dans les établissements pérennes (- 2 500). Les établissements pérennes des GE de la construction, du commerce et de l'industrie concentrent 85 % de ces suppressions d'emplois.

Les structures de l'Ouest et du Sud de l'île créent le plus d'emplois

Entre 2008 et 2017, l'emploi salarié marchand non agricole est particulièrement dynamique dans les zones d'emploi Ouest (3 400 emplois supplémentaires) et Sud (3 300), malgré des destructions massives d'emplois dans la construction. Ces deux territoires concentrent les trois quarts des créations d'emplois enregistrés sur l'île sur la période (figure 3). Dans l'Ouest, 2 000 créations d'emplois proviennent des microentreprises, principalement dans les services marchands. Avec 1 600 emplois créés, dont les deux tiers dans les services marchands et le commerce, l'Ouest est la zone où les ETI contribuent le plus. Seules les grandes entreprises perdent des emplois, dont la moitié dans la construction.

Dans le Sud, les microentreprises et ETI créent respectivement 1 300 et 1 200 emplois, soutenues par le développement des structures de services à la personne et de l'action sociale. L'emploi est aussi bien orienté au Nord (+ 2 200 emplois), principalement grâce aux petites et moyennes structures devenues ETI sur la période à la suite de restructurations ou de rachats par les ETI.

Le poids des entreprises de taille intermédiaire augmente fortement

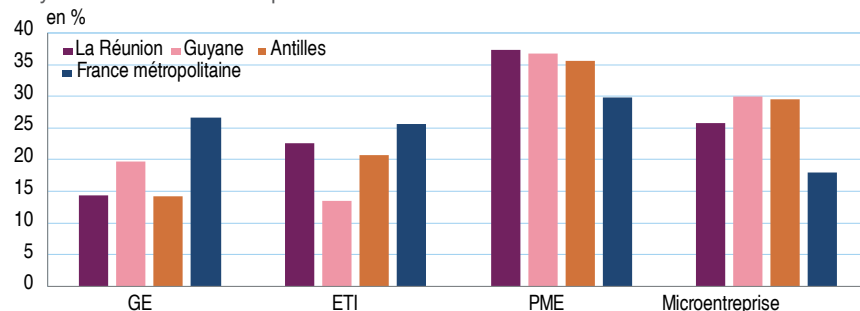
Pour une catégorie d'entreprises, la variation de l'emploi salarié entre 2008 et 2017 se décompose en deux effets : l'effet des créations et suppressions d'emplois salariés hors changements de catégorie d'entreprises et l'effet des changements de catégorie d'entreprises. Une entreprise peut changer de catégorie en franchissant un seuil d'emplois (en recrutant de nouveaux salariés par exemple), ou en étant rachetée par une entreprise plus grande. Elle peut aussi être rachetée par une entreprise de même taille ou fusionner avec une autre, ce qui aboutit au

Un tissu productif moins concentré à La Réunion qu'en métropole

À La Réunion, les salariés travaillent plus souvent dans de petites structures. En 2017, 63 % d'entre eux sont salariés dans des PME ou des microentreprises, contre 48 % en France métropolitaine. Les ETI, telles qu'Air Austral dans le secteur du transport aérien ou Zeop dans le secteur de la télécommunication, emploient un quart de l'ensemble des salariés. Dans le même temps, les GE présentes sur le territoire, dont font partie GTOI (dans la construction), EDF ou encore Cotrans-automobile, pèsent seulement pour 14 % de l'emploi salarié contre 26 % en moyenne nationale (figure 4). Aux Antilles, le tissu productif est assez proche de celui de La Réunion. La Guyane se distingue par une plus grande proportion d'emplois dans les GE, liée à la présence du centre spatial.

4 Les grandes entreprises moins présentes dans les DOM qu'en métropole

Répartition de l'emploi salarié par catégorie d'entreprises à La Réunion, aux Antilles, en Guyane et en France métropolitaine en 2017



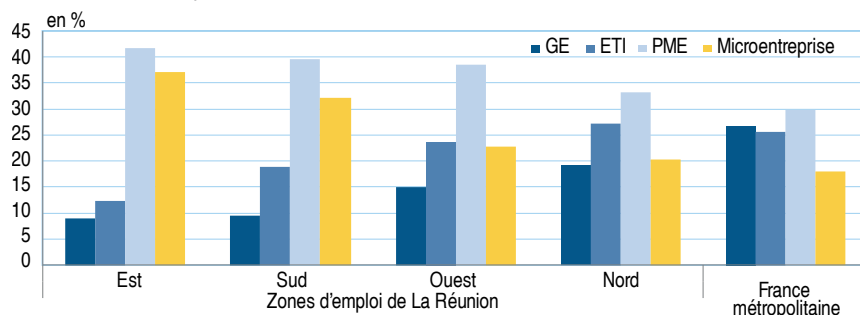
Note : GE : grande entreprise ; ETI : entreprise de taille intermédiaire ; PME : petite et moyenne entreprise.

Champ : emploi salarié des établissements français des entreprises du secteur marchand, hors agriculture et hors intérimaires. Source : Insee, REE, Lifi, Clap, Flores.

La zone d'emploi du Nord de La Réunion est celle dont la structure par catégorie d'entreprises se rapproche le plus de celle de la métropole (figure 5). Le poids de l'emploi dans les ETI (27 %) y a fortement augmenté depuis 2008 (+ 7 points en 9 ans), dépassant même la moyenne nationale (25 %), tandis que le poids des GE se rapproche aussi de la moyenne métropolitaine (19 % contre 27 %).

5 Les entreprises de taille intermédiaire et les grandes entreprises plus présentes dans le Nord

Répartition de l'emploi par zone d'emploi et catégorie d'entreprises en 2017 à La Réunion et en France métropolitaine

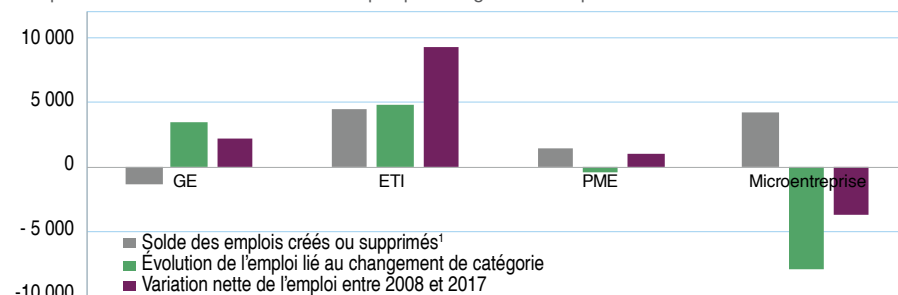


Note : GE : grande entreprise ; ETI : entreprise de taille intermédiaire ; PME : petite et moyenne entreprise.

Champ : emploi salarié des établissements français des entreprises du secteur marchand, hors agriculture et hors intérimaires. Source : Insee, REE, Lifi, Clap, Flores.

6 Des variations nettes d'emplois très liées aux dynamiques d'entreprises

Composantes de la variation nette de l'emploi par catégorie d'entreprises entre 2008 et 2017 à La Réunion



1. Solde total des emplois créés ou supprimés dans les entreprises pérennes et les entreprises créées ou ayant disparu sur la période 2008-2017. Note : GE : grande entreprise ; ETI : entreprise de taille intermédiaire ; PME : petite et moyenne entreprise.

Champ : emploi salarié des établissements localisés à La Réunion des entreprises du secteur marchand, hors agriculture et hors intérimaires. Lecture : à La Réunion, en 2017, les effectifs des microentreprises baissent de 3 700 emplois par rapport à 2008. Cette « variation nette » de l'emploi entre 2008 et 2017 est la résultante de deux effets : l'effet des créations et suppressions d'emplois salariés que l'on mesure via la variation hors changement de catégorie (entreprises pérennes + créations et suppressions d'entreprises) (+ 4 200 emplois), et l'effet des changements de catégorie des entreprises (- 7 900).

Source : Insee, REE, Lifi, Clap, Flores.

final à une entreprise de catégorie supérieure. Dans certains cas, seuls un ou plusieurs établissements d'une entreprise sont rachetés et rattachés à une nouvelle catégorie.

Avec 9 300 emplois en plus, le poids des entreprises de taille intermédiaire (ETI) dans l'emploi grimpe de 16 % à 23 % entre 2008 et 2017 (figure 6). La hausse de l'emploi dans les ETI provient pour moitié de l'apport des PME, soit parce que leur croissance leur a permis de franchir le seuil délimitant les deux catégories, soit à la suite de restructurations ou de rachats de PME par des ETI. L'autre moitié de la croissance des ETI s'explique par leur dynamique propre.

Entre 2008 et 2017, les microentreprises créent 4 200 emplois, mais au final cette catégorie d'entreprises perd 3 700 emplois sous l'effet de la dynamique des changements de catégories. En effet, de nombreuses microentreprises deviennent des PME sur la période à la suite de la hausse de leurs effectifs. De fait, les microentreprises perdent 7 900 emplois au profit principalement des PME. En revanche, les flux d'emplois sont marginaux entre ETI et grandes entreprises. Au final, les microentreprises regroupent 26 % de l'emploi en 2017, soit une baisse marquée par rapport à 2008 (31 %).

À l'inverse, si les grandes entreprises sont les seules à détruire des emplois, au total leur effectif salarié augmente sur la période (+ 2 100). Cette différence par rapport aux autres entreprises s'explique en partie par leur mode de développement, qui souvent se réalise par de la croissance externe. Pour développer de nouvelles activités, une grande entreprise a tendance à investir dans des sociétés ayant les compétences attendues, à travers des rachats, acquisitions, fusions, et intégrations de ces entreprises. Ces apports externes se traduisent par le flux important de 3 500 emplois entre les ETI, les PME et les GE. ■

Sources et champ

Le champ de l'étude est le secteur marchand non agricole hors intérimaires. Les micro-entrepreneurs sont exclus du champ.

Les données utilisées proviennent des données de démographie des établissements de 2008 à 2017 (stocks et transferts d'établissements, continuité économique, etc.), enrichies de données sur l'emploi issues des sources Clap (2008 à 2015) et Flores (à partir de 2016) et des informations sur le contour des entreprises issues de la source Lifi (liaisons financières) pour calculer les catégories d'entreprises. Des travaux méthodologiques ont été réalisés pour traiter les ruptures de séries et pour gérer au mieux les continuités économiques qui ont impacté des grands groupes (la SNCF, La Poste, etc.). L'objectif est d'avoir une approche économique de la démographie des établissements en minimisant les effets administratifs.

Les données utilisées dans cette étude permettent d'obtenir des évolutions d'emploi au niveau des zones d'emploi, en disposant d'informations précises sur les établissements et leur entreprise. Des écarts peuvent apparaître avec les Estimations d'emplois localisés, source de référence sur l'emploi et ses évolutions. Ils s'expliquent par des différences de champ, notamment par la prise en compte des intérimaires dans les Estimations d'emplois.

Définitions

Dans cette étude, les **créations d'emplois** sont le résultat d'un solde positif entre les emplois créés et les emplois supprimés. *A contrario*, les **suppressions d'emplois** sont le résultat d'un solde négatif.

Catégories d'entreprises : quatre catégories d'entreprises sont définies dans le décret d'application de la loi de modernisation de l'économie (décret n°2008-1354) pour les besoins de l'analyse statistique et économique : les petites et moyennes entreprises dont les microentreprises, les entreprises de taille intermédiaire, les grandes entreprises.

Pour déterminer la catégorie à laquelle une entreprise appartient, les données suivantes, afférentes au dernier exercice comptable clôturé et calculées sur une base annuelle, sont utilisées : l'effectif, le chiffre d'affaires et le total du bilan. Les petites et moyennes entreprises (PME) sont celles qui d'une part, emploient moins de 250 personnes, d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Parmi elles, les microentreprises emploient moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros.

Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui d'une part, emploient moins de 5 000 personnes, d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros.

Les grandes entreprises (GE) sont des entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Zones d'emploi : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

Insee La Réunion - Mayotte

Parc Technologique
10, rue Demarne - CS 72011
97443 Saint-Denis Cedex 9

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédacteur en chef :
Ravi Baktavatsalou

Impression et composition :
Imprimerie Delort - Studio graphique ogham
ISSN : 2275-4318 (version imprimée)
ISSN : 2272-3765 (version en ligne)
© Insee 2021

Pour en savoir plus :

- Bacheré H., Mirouse B., « Une dynamique d'emploi spécifique dans les grandes entreprises », *Insee Première* n° 1839, février 2021 ;
- Seguin S., « La démographie d'entreprises à La Réunion - Une création d'entreprises dynamique, moteur des créations d'emplois du secteur marchand », *Insee Flash La Réunion* n° 130, juin 2018 ;
- Besson L., « Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises 2018 - Les entreprises réunionnaises dégagent 7,5 milliards d'euros de valeur ajoutée », *Insee Flash La Réunion* n°195, février 2021 ;
- Perrain D., « 10 ans après la crise de 2007-2008 : l'emploi public influe fortement sur la dynamique du marché du travail », Cerom, novembre 2019 ;
- Bourgeois J., Creignou A., « La place des groupes dans le tissu productif réunionnais - La moitié des salariés du secteur marchand travaillent dans un groupe », *Insee Flash La Réunion* n° 33, juin 2018.